

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER
du 12 mai 2011**



Présents

Exécutif	MM.	Marc Michela	maire
		Alain Corthay	adjoint
		Etienne Murisier	adjoint
Bureau du Conseil	MM.	Jacques Petitpierre	président
		Jean-François Jordan	vice-président
		François Mégevand	secrétaire
Conseillers-ères municipaux-ales	Mmes	Julia Collis, Marlène Favre, Karen Sinclair	Isabelle Meier, Corinne Ménétrety,
	MM.	Yannick Dupraz, André Favre, Florio Togni	Bernard Piguët, Léon Piller, Pierre Pricat,
Personnel communal	MM.	Robert Ravasio	comptable
		Michel Vazquez	secrétaire général
<u>Absente excusée</u>	Mme	Myrna Lachenal	conseillère municipale

ORDRE DU JOUR

1. Présentation globale de l'aménagement du Centre du village par notre mandataire, Dar architectes SA
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2011
3. Communications du Maire
4. Projets de délibérations :
 - **02/2011** : Approbation des comptes 2010 du Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau
 - **03/2011** : Approbation des comptes 2010 de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie
 - **04/2011** : Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2010 et les moyens de les couvrir
 - **05/2011** : Approbation des crédits d'engagement complémentaires et les moyens de les couvrir
 - **06/2011** : Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2010
5. Rapports des commissions
6. Rapports des représentants au sein des commissions externes
7. Divers.

Le Président ouvre la séance à 20h15 et souhaite la bienvenue à Dar architectes SA et aux futurs conseillers municipaux de la prochaine législature, qui sont présents ce soir pour assister - entre autres - à la présentation de l'aménagement du Centre du village.

Le Maire rappelle la tenue de la séance d'installation du nouveau Conseil municipal le 6 juin et précise que la présentation du Centre du village qui va suivre permettra aux nouveaux conseillers d'avoir une vision globale plus détaillée sur cette réalisation en cours de construction.

Il remercie les conseillers sortants pour leur travail tout au long des législatures précédentes et précise qu'une petite agape aura lieu le 26 mai pour les remercier.

1. Présentation globale de l'aménagement du Centre du village par notre mandataire, Dar architectes SA

Françoise Rey présente globalement l'espace intergénérationnel, ainsi que l'état actuel de son avancement.

Elle répond ensuite aux quelques questions posées.

A la demande du Maire, elle donne des précisions sur les équipements électroménagers: les appartements seront équipés de base avec un réfrigérateur, une cuisinière vitro-céram avec four et hotte de ventilation, un lave-vaisselle.

Un salon de coiffure / esthéticienne verra le jour au rez du bâtiment collectif, conclut **Le Maire**, ainsi que l'antenne FSASD dont le contrat est presque signé. L'appartement témoin devrait être prêt dans le courant de l'été en principe pour les visites.

Les quelques questions restantes trouvent leurs réponses auprès des membres de l'Exécutif.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2011

Le procès-verbal est approuvé, avec les suppressions (mots en ~~italique barrés~~) et les adjonctions (mots en **gras soulignés**) suivantes :

- **Jean-François Jordan** demande une 1^{ère} correction, en page 7, point 4, lettre a), avant-dernier paragraphe :
 - « **Jean-François Jordan** pense qu'il serait opportun de convoquer une commission aménagement élargie en début de législature, ceci permettrait un meilleur débat au Conseil municipal sur des enjeux de développement ~~est préférable d'avoir des discussions dans une commission élargie au préalable plutôt qu'au Conseil, quitte à exposer le résumé lors du Conseil municipal suivant~~ ».
- 2^{ème} correction par **Pierre Pricat**, page 8, point 4, lettre d) :
 - « **Pierre Pricat** continue en demandant comment la Commune envisage sa charge financière future par rapport à la ~~se positionnerait par rapport à la~~ présence des enfants ~~demandée~~ le mercredi matin à l'école en plus, car le terme de transfert de charges est évoqué, alors qu'il s'agit d'une augmentation pure et simple du temps de travail.
Alain Corthay renchérit : davantage que simplement le mercredi matin, c'est l'accueil à la journée complète qui est envisagé pour les enfants, ce qui représentera un transfert de charges assez conséquent pour la-les Commune-s ~~précise que c'est davantage que le mercredi matin qui est en cause, puisque l'initiative demande que le périscolaire puisse occuper tous les enfants entre 7h et 18h. ...~~ ».

- A la page 8, point 4, lettre c), **Yannick Dupraz** ne comprend pas bien en quoi le mur gris de la menuiserie ex-Chanson pose problème, car il y a beaucoup de gris dans cette zone et ce mur se fond donc très bien dans cet environnement.
Pierre Pricat répond que la maison d'à côté est beige, que la maison derrière le mur gris est beige également, tout comme l'école et l'église, ainsi que le bâtiment refait par la Mairie au n° 28 (beige-bleu ciel), etc. En venant de Gy, ce mur fait donc tâche.
Le Maire rajoute que le souhait avait effectivement été émis - par la commission des bâtiments - de colorer ce mur pour le rendre plus chatoyant, une lettre allant dans ce sens ayant d'ailleurs déjà été envoyée à l'intéressé.

3. Communications du Maire

a) Centre sportif de Rouelbeau (CSR)

Le document que chaque conseiller municipal a reçu - par erreur, traitant de l'éventuel transfert d'actifs de la Commune au Groupement du CSR, n'est qu'une réflexion menée à l'interne de ce dernier et doit encore à rediscuté en son sein avant d'en parler davantage.

Le Maire précise, en réponse à la question d'**André Favre**, que ce transfert pourrait avoir lieu, comme prévu dans les statuts, en cas d'extension future du CSR et/ou d'arrivée d'autres communes dans le Groupement; un tel transfert devrait par ailleurs de toute façon être validé par le Conseil municipal.

b) Pallanterie

L'information sur le projet d'extension de la zone sportive et de la zone artisanale et industrielle paraîtra dans le prochain Pallanterie News. La première démarche d'une telle extension consisterait à demander le déclassement des terrains, puis d'établir un plan localisé de quartier.

c) Plan directeur 2030

Nous avons reçu un exemplaire de ce document le 9 mai. Il est à l'enquête publique - pour la population - du 9 mai au 8 juillet 2011 et est consultable sur leur site internet sous www.ge.ch/plandirecteur2030. Nous mettrons ce lien sur notre site également.

Le Maire rajoute que ce Plan directeur traite de quelques éléments pour la partie Pallanterie (projet PSD secteur Arve-Lac) et seront rediscutés en commission élargie en septembre. Il précise que la Commune va réagir pendant la durée de l'enquête publique, pour rappeler que la sortie d'autoroute prévue à Rouelbeau n'est pas adaptée et que nous ne voulons pas du développement dans la zone de la Pallanterie tel qu'il est envisagé côté route de la Repentance; nous sommes prêts à accepter un développement à Berthet, voire au domaine du Paradis, comme indiqué dans notre plan directeur communal.

Une discussion s'engage sur le sujet.

d) Année européenne du bénévolat

Alain Corthay rappelle que le bénévolat est important. M. Manuel Tornare organise avec la Ville de Genève une soirée le 19 mai de 19h à 21h30. Il précise que plusieurs bénévoles rendent des services sur la Commune.

Etienne Murisier rebondit sur le sujet en rappelant que des bénévoles sont toujours recherchés pour le Marathon le 15 mai à 8h30 à la salle communale de Meinier.

e) Carre d'Amont

La séance sur l'assainissement a eu lieu le 4 mai avec tous les propriétaires du Carre d'Amont qui étaient concernés par cette affaire, rapporte **Etienne Murisier**, avec Olivier Brolliet, responsable des assainissements du canton au Département et Francis Lachenal, ingénieur civil. Les $\frac{3}{4}$ des propriétaires étaient présents. Des explications ont été données sur le collecteur intercommunal, les travaux qui démarreront au plus tôt en septembre, la nécessaire délibération de Choulex qui sera votée lundi prochain et les diverses opérations à mener.

Une lettre nous est parvenue après cette séance, cosignée de plusieurs propriétaires et contenant des questions qui avaient déjà trouvé leurs réponses lors de cette soirée; quoiqu'il en soit, le procès verbal - en cours de rédaction - fournira une fois encore les informations et réponses attendues à la quasi totalité des questions posées.

Les frais sont à la charge des propriétaires pour la partie se trouvant sur leur terrain jusqu'à la limite de propriété. A partir de ce point jusqu'au collecteur, le montant maximum qui leur sera facturé sera de Fr. 3'000.-, conformément au règlement communal en vigueur. Chacun est libre s'il le souhaite de mandater le travail à ses frais, mais le prix ajusté pour la Commune est probablement plus intéressant pour eux, puisque les coûts seront les mêmes pour la partie communale que pour les privés.

Planning de l'opération: de septembre à avril, la circulation sera alternée avec des feux de circulation sur la route de Meinier. Y compris les chemins communaux, la durée estimée du chantier est d'une année maximum.

SIG est d'accord - accord verbal - de poser la fibre optique en même temps, aux mêmes conditions que le village. Par contre, ils ne sont pas partants pour le gaz. Un travail va être fait pour tenter de les convaincre de poser au moins des tubes en attente pour le gaz.

f) Berthet

Le Maire indique que l'autorisation de construire complémentaire a été accordée le 27 avril. L'architecte est en train de revoir le devis général pour tenter de le réduire quelque peu.

g) Café de la Tour

Les architectes de l'immeuble en construction devant l'ancien Café de la Tour ont souhaité fixer un rendez-vous pour discuter de la réhabilitation de cet établissement.

h) Agenda

Comme déjà annoncé en début de séance, une verrée aura lieu le 26 mai pour remercier les conseillers sortants.

L'assermentation des nouveaux conseillers aura lieu le 6 juin.

Le tableau des commissions est à retourner avant cette date pour discuter de la synthèse des souhaits de chacun.

Le Président précise que les conseillers sortants et lui-même invitent le Conseil à un repas à la buvette vers 19h00, après la verrée de remerciements qui est prévue à 18h30 à la Mairie.

Marlène Favre précise que les employés de la Mairie sont invités également. **Etienne Murisier** se fend alors d'un "Ah bon..." réprobateur (**ndr**: ☺).

4. Projets de délibérations

- **02/2011** : Approbation des comptes 2010 du Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau

Le Président lit la délibération et procède au vote en l'absence de questions.

- ▶ **Le Conseil vote et l'accepte par 13 voix pour, soit à l'unanimité.**
(délibération votée en annexe)

- **03/2011** : Approbation des comptes 2010 de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie

Le Président lit la délibération.

- ▶ **Le Conseil vote et l'accepte par 13 voix pour, soit à l'unanimité.**
(délibération votée en annexe)

- **04/2011** : Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2010 et les moyens de les couvrir

Le Président lit la délibération.

- ▶ **Le Conseil vote et l'accepte par 13 voix pour, soit à l'unanimité.**
(délibération votée en annexe)

- **05/2011** : Approbation des crédits d'engagement complémentaires et les moyens de les couvrir

Le Président lit la délibération.

Le Maire répond aux quelques questions que cet objet soulève.

- ▶ **Le Conseil vote et l'accepte par 13 voix pour, soit à l'unanimité.**
(délibération votée en annexe)

- **06/2011** : Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2010

Le Président lit la délibération.

Le Maire prend quelques instants pour éclaircir ce qui demande encore à l'être.

- ▶ **Puis le Conseil vote et accepte la délibération par 13 voix pour, soit à l'unanimité.**
(délibération votée en annexe)

5. Rapports des commissions

a) Finances (FIN)

Pierre Pricat présente et explique, au terme de cette législature, le plan financier pour les années à venir, travail de projections fait avec le comptable et la commission pour la période 2012-2019. Il espère que ces données permettront de guider tout un chacun sur les réflexions futures à avoir par rapport aux objets présentés.

Il répond ensuite aux questions soulevées par l'assemblée.

b) Santé-Social & Aide au Développement (SAD)

Bernard Piguet remplace la Présidente, Myrna Lachenal, absente ce soir:

- Atelier du souvenir envisagé l'automne passé : nouvelle offre pour une session en septembre;
- Ecrivain public pour dresser les portraits des anciens Maires - et probablement de l'actuel : la biographie d'un des Maires bloque un peu mais avance;
- L'annonce pour l'animateur social pour le Centre du village est parue dans la Tribune de Genève, une dizaine d'offres étant déjà parvenues en Mairie avant celle-ci. **Alain Corthay** rajoute que ce nombre a depuis largement doublé.
- **Bernard Piguet** continue sur la sortie des aînés prévue le 1^{er} juin, à laquelle 5 Conseillers et le Maire participeront - à confirmer pour ce dernier; plusieurs absents lors du dernier repas des aînés seront fêtés durant l'automne par la commission.

c) Petite Enfance, Ecole & institutions pour la Jeunesse (PEEJ)

Florio Togni résume les dernières séances, consacrées principalement à la Petite enfance et traitant des inscriptions, du lien entre la structure actuelle et la future crèche intercommunale, des discussions avec les collègues de la Rampe et la nouvelle équipe d'animation. Organisation des Promotions également, accompagnement de toute une série d'initiatives autour des jeunes, n'émanant pas forcément de la Commune: tout s'organise assez bien avec le réseau comprenant l'ensemble des partenaires touchés par cette problématique, une séance ayant eu lieu la veille notamment lors de laquelle l'esprit était extrêmement réjouissant. Ces discussions concrètes traitent des difficultés rencontrées dans différentes communes, dont la nôtre.

Alain Corthay rajoute que la garderie sera en principe fermée deux après-midi, les mardis et vendredis. Concernant la question de Pierre Pricat relative à la charge qui incombera à la Commune pour le projet d'école le mercredi matin, c'est surtout le sport (football et tennis) qui va pâtir de cette demi journée de congé supprimée. L'impact pour la Commune consisterait en une charge financière supplémentaire pour le restaurant scolaire qui serait activé ce jour-là, mais pas grand chose d'autre hormis ce point. L'accueil à la journée tous les jours de la semaine - et pas seulement le mercredi, pour les activités para- et périscolaires, engrangerait effectivement un transfert de charges plus important en fonction de la participation des enfants à ces activités. Même si Meinier ne devrait pas subir une augmentation significative contrairement à d'autres communes suburbaines en Ville de Genève.

d) Environnement, Routes & Agriculture (ERA)

Marlène Favre liste les divers points :

- Un véhicule électrique a été testé par la voirie. Des recherches sur internet ont abouti à un autre véhicule (*Goupil*), pour lequel une offre chez Chalut va être demandée. Le *Reform* mérite aussi d'être changé; une offre de Saillet va nous parvenir pour connaître le prix et l'éventualité d'une reprise du modèle actuel.
- Aménagement de la fontaine d'Essert: projet d'aménagement de Seitz & Pottu, devis à recevoir.
- Route de Carre d'Aval en mauvais état du côté gauche, plusieurs devis à demander.

Etienne Murisier indique que les branches du peuplier - qui gênaient au chemin des Ruchers en sortant sur Compois - vont être élaguées par les cantonniers.

e) Sports, Culture & Loisirs (SCL)

André Favre confirme la tenue d'un concert de musique baroque le 19 juin, en même temps que la Fête de la musique. Un tous ménages sera distribué début juin.

La sortie du Conseil municipal - avec conjoints - est fixée au 8 octobre, propositions suivront.

f) Bâtiments & Aménagement (BAM)

La dernière tournée des bâtiments de la commission a eu lieu le 9 mai relate **Corinne Ménétrey**, qui liste les affaires traitées:

- Ecole: quelques petits travaux de détail;
- Ouverture électrique des fenêtres dans les classes moyennes;
- Devis pour peinture blanche de la porte d'entrée à l'intérieur de la salle de gym;
- Peinture anti-tags à apposer sur le mur gauche du préau couvert de la division moyenne;
- Salle communale: cascade d'eau tombant du toit côté route de Gy lors de fortes pluies, problème à voir avec le plombier;
- Remplacement éventuel du lave-vaisselle au sous-sol de la salle communale, car il nettoie très mal.

g) Information, Communication & Votations (ICV)

Le bulletin communal sortira fin juin, signale **François Mégevand**. La photo de famille du nouveau Conseil municipal sera prise lors de la séance du 6 juin et y sera insérée. Brigitte Saillet-Veuillet enverra une demande pour les textes à faire paraître.

h) Réclamations (REC)

Ràs.

6. Rapports des représentants au sein des commissions externes**a) Groupement du CSR (Centre sportif de Rouelbeau)**

Etienne Murisier explique que pour la réception du chantier au niveau du toit refait (étanchéité), un expert va certainement être mandaté pour vérifier sa bonne exécution. Nous allons demander que la garantie redémarre après la fin des travaux.

b) GIPE (Groupement intercommunal de la Petite enfance de Gy, Jussy, Meinier et Presinge)

Madame Hélène Berg a été engagée en tant que directrice de la crèche "Les Loupiots du Chambet". Elle a déjà une grosse expérience en Ville de Genève notamment et se réjouit de participer à la mise en place de cet ensemble intergénérationnel. Elle s'occupe en ce moment de la gestion des candidatures pour les postes d'éducatrices de la petite enfance, afin d'avoir son staff avant l'été si possible. Les auxiliaires et aides seront choisies après les vacances scolaires estivales. Au total, cela représentera 10 postes à plein temps, soit en réalité une quinzaine de personnes dont certaines à temps partiel. Elle sera également impliquée dans le choix du mobilier de la crèche, en collaboration avec M. Chave chez Amalthée. L'effectif des enfants est déjà plus que complet, la gestion ne va donc pas être simplifiée d'ici à l'ouverture de la crèche mi-mars 2012 au plus tard.

c) Amadeus

Florio Togni a assisté à l'assemblée générale en tant que représentant de la Commune. Le programme très varié et innovant a été présenté par les deux directeurs de la nouvelle direction artistique. Le final assez intéressant comprendra une pièce commandée à Alexandre Tharaud & Bartabas, sous la forme d'un spectacle équestre au lever du soleil le dimanche matin à 6h00.

Le magnifique site internet du Festival (**ndr:** www.festival-amadeus.ch) donne toutes les informations utiles.

d) FITIAP (Fondation de la Pallanterie)

- La demande de renseignements concernant l'extension des zones de la Pallanterie a été déposée au DCTI indique **Corinne Ménétrey**, le préavis étant favorable. Deux possibilités d'actions étaient envisagées : attendre la mise à jour du plan directeur cantonal prévue en 2013 ou poursuivre le projet pour le faire connaître et le publier. Les deux Communes ont préféré ne pas attendre et poursuivre, pour éviter que le projet ne soit figé pendant deux ans, puisqu'il faut lancer les demandes de déclassements de terrains, des ventes, etc. Une demande d'offres aux architectes été lancée pour cette deuxième phase, avec deux options:

- 1) développement de la zone dans le même esprit qu'actuellement
- 2) ou développement de la zone en tenant compte des développements routiers envisagés.

Pour financer ces mandataires, il faudra choisir parmi les 3 solutions suivantes, soit:

- 1) inscrire les montants aux budgets des Communes;
 - 2) voter des crédits extraordinaires;
 - 3) que la Fondation prenne en charge ces dépenses.
- Fin 2011, 2 membres de Meinier vont devoir être remplacés à la Fondation: Claude Aberle étant avocat, un de ses pairs ou un juriste serait le bienvenu. Votre interlocutrice également, qui s'arrêtera à la fin de l'année.
- Bâtiment 4: les façades vont être refaites et remplacées par des panneaux sans entretien. Un devis complémentaire de Fr. 18'000.- supplémentaires a été demandé, pour lequel nous attendons la confirmation écrite que les panneaux sont garantis 10 ans.
- Bâtiment 6: la zone de repos / pique-nique / parking 2 roues est en cours d'aménagement et sera inaugurée le 21 mai.
- Un tous ménages d'information sur l'extension de la zone va paraître.

André Favre s'interroge sur le fait que "les deux Communes ont préféré ne pas attendre et poursuivre" le projet d'extension. Il se demande qui décide cela et quand le Conseil pourra s'exprimer sur cet objet.

Le Maire répond que la mise sur pied du Plan Directeur cantonal va encore prendre 2 ans. Si les Communes ne montrent pas leur intention de déclasser la zone, cela reporterait ce projet d'un certain nombre d'années. Il n'est donc pas possible d'attendre la parution de ce Plan Directeur, car nous arriverions alors trop tard. Ceci ne concerne que le déclassement de la zone, qui nécessite de toute façon l'aval du Conseil municipal. Ce sujet, comme déjà discuté depuis plus d'une année, a été prévu lors de prochaines commissions élargies avec le nouveau Conseil. Par ailleurs, il n'est question pour l'instant que d'une demande de renseignements et non d'une demande définitive d'autorisation de construire.

La discussion continue sur le sujet, notamment quant à l'utilité d'étendre la zone pour des entreprises qui ne seraient peut-être pas de la région, ce à quoi il est répondu que la priorité ira aux artisans de la région, etc.

e) **Communes-Ecole**

Suite à leur assemblée mi-avril, **Julia Collis** confirme que les comptes sont sains. L'administratrice est pleine de bonnes idées et va essayer d'organiser pour la rentrée des cours d'atelier à thèmes, des sorties découvertes, etc. Julia encourage à visiter leur site web. Une journée portes ouvertes aura lieu du 16 au 19 mai. Les 12 communes ont financé un PC pour personnes âgées, mais les systèmes d'exploitation pas forcément compatibles posent problème quand l'utilisateur essaie de mettre en pratique les cours sur un environnement différent chez lui. Une réactualisation des systèmes d'exploitation va donc être effectuée, qui engendrera quelques menus frais. Les comptes étant positifs, les tous ménages continuent à être pris en charge par l'association.

f) **Pompiers**

L'inspection cantonale s'est déroulée le 16 avril, rapporte **André Favre**. Après un travail sur les engins à disposition, une intervention factice a eu lieu chez Saillet, en présence d'Etienne Murisier également. Le Lieutenant colonel a félicité la Compagnie pour le travail fourni et le sérieux de l'intervention; l'effectif était quasi au complet ce jour-là.

g) **Fanfare**

Marlène Favre rappelle le concert annuel de la fanfare le samedi 28 mai.

7. Divers

a) **Courriers reçus**

- **Jacques Petitpierre** signale que le délai d'inscription au concours de pétanque inter sociétés organisé au Centre sportif de Rouelbeau le 26 juin dès 9h est fixé au 16 juin. Repas et inscription offerts par la Mairie aux membres des Autorités.
- Tournoi de football des élus le dimanche 5 juin, inscriptions d'ici au 13 mai auprès du rapporteur du présent PV.
- La Croix rouge genevoise nous invite à participer à son assemblée générale ordinaire le 7 juin à 18h30 à la Serre de la Croix rouge genevoise située sur le site de Belle Idée. Il lit rapidement l'ordre du jour.
- Lecture à l'assemblée de la lettre adressée au Conseil municipal par M. Consigli, domicilié à la route de Covéry, qui nous interpelle à propos du trafic pendulaire à Meinier.

Etienne Murisier précise que les pétitionnaires - dont l'expéditeur fait partie intégrante - ont été reçus. La plupart des questions ont déjà trouvé réponse dans ces séances et environ Fr. 200'000.- vont être investis pour l'aménagement de cette zone. Il rajoute que la fermeture souhaitée de la route de Covéry déplacerait la circulation sur la route de Gy et qu'il n'est pas simple de trouver une solution miracle pour satisfaire une partie de la population, car c'est souvent au détriment d'une autre partie de celle-ci. Par ailleurs, toute modification du trafic engendre aussi des complications avec les communes voisines. A chaque aménagement, nous tentons de répondre aux préoccupations relatives à la circulation, comme par exemple ne pas élargir la route des Combes pour

éviter d'encourager le trafic et la vitesse, rien n'est simple. Il faudrait mettre des agents de police à chaque coin de rue pour régler tous les problèmes, ce qui est impossible.

La discussion reprend sur cette problématique importante.

Concernant les fermetures des douanes, **le Maire** précise que la Confédération décidait par le passé de cette gestion, alors que ce sont les communes que le font maintenant. Nous avons écrit à Corsier - avant le problème relatif aux votations - et ils avaient répondu qu'ils allaient discuter de cette fermeture éventuelle. Il faudra désormais attendre cet automne pour voir la suite qu'ils donneront à notre demande.

Etienne Murisier regrette que cette personne passe par un courrier au Conseil municipal, ce qui constitue une forme de désaveu par rapport à l'important travail déjà effectué par l'Exécutif, les commissions et le Conseil; il conclut en indiquant qu'un courrier sera envoyé avec tous les points déjà discutés, les arguments exposés ce soir notamment et ceux qui ont déjà obtenu une réponse.

La discussion se prolonge et dévie une fois encore sur les grands sujets relatifs à la justification du développement de la région, du trafic qui en découle, de savoir si les revenus engrangés méritent ou non de perdre en qualité de vie, etc.

b) Boujon

Concernant le chantier de Mme Boujon au chemin des Varlioudes, en réponse à la question de **Bernard Piguet**, **Etienne Murisier** répond qu'il est en contact tous les 15 jours avec elle pour les nombreuses interrogations et points à régler. Il est difficile de trouver des solutions radicales, car elle est toujours à la limite de ce qu'elle est autorisée à faire.

c) Restaurant Le Rouelbeau

Bernard Piguet demande pourquoi le restaurant sera fermé lors de la manifestation Courir pour Aider. **Alain Corthay** répond qu'il s'agissait semble-t-il d'un souhait commun du gérant et de Courir pour Aider de ne pas entrer en concurrence, l'organisation préférant par ailleurs gérer seule l'entier de l'évènement.

d) Adieux

Bernard Piguet fait ses adieux après environ 400 conseils municipaux auxquels il a assisté, en tant que secrétaire de Mairie d'abord, puis comme Conseiller municipal. Tout cela lui a apporté beaucoup et il remercie tous ses pairs pour cette expérience enrichissante. Il souhaite que les nouveaux conseillers aient autant de plaisir qu'il en a eu et que la nouvelle législature soit riche et belle. Il est applaudi par l'assemblée.

e) Compte-rendu administratif et financier

Le Maire profite de cette fin de législature pour rappeler que les rapports des Présidents sont attendus pour fin mai si possible, mais fin juin dernier délai.

Plus personne ne demandant la parole, **le Président** lève la séance à 23h25.

Prochaine séance du Conseil Municipal :

lundi 6 juin 2011 à 19h00

Le Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

Le Président
du Conseil Municipal

.....
François Mégevand

.....
Jacques Petitpierre

Annexes : délibérations votées

Meinier, le 15 septembre 2011 /mv



Meinier

Législature 2007-2011

Délibération N° 02/2011

Séance du Conseil municipal du 12 mai 2011

Délibération n° 02

Approbation des comptes 2010 du Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau

Vu les statuts du Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau,
vu l'examen des comptes 2010 par la Fiduciaire Edmond Favre SA, Genève,
vu l'article 30, al. 1, lettre i de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,
sur proposition de l'Exécutif,

**Le Conseil municipal
décide
par 13 voix pour, soit à l'unanimité**

D'approuver les comptes 2010 du Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau.

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes (LAC) - Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

Art. 28, al. 2 de la LAC - Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la Mairie, aux jours et heures fixés par le maire ou le Conseil administratif.

Le délai pour demander un référendum expire le 20 juin 2011.

Meinier, le 20 mai 2011

Le Président du Conseil municipal
Jacques Petitpierre



Délibération n° 03

Approbation des comptes 2010 de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie

Vu les statuts de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie,

vu l'examen des comptes 2010 par la Fiduciaire Comtesas + Gerficom SA,

vu l'article 30, al. 1, lettre i de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition de l'Exécutif,

**Le Conseil municipal
décide
par 13 voix pour, soit à l'unanimité**

D'approuver les comptes 2010 de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie.

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes (LAC) - Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

Art. 28, al. 2 de la LAC - Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la Mairie, aux jours et heures fixés par le maire ou le Conseil administratif.

Le délai pour demander un référendum expire le 20 juin 2011.

Meinier, le 20 mai 2011

Le Président du Conseil municipal
Jacques Petitpierre



Délibération n° 04

Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2010 et les moyens de les couvrir

Vu l'examen des comptes par la commission des finances du 29 mars 2011,

vu le rapport de l'Organe de Révision sur la vérification des comptes 2010, établi par la Fiduciaire Edmond Favre SA le 7 avril 2011,

vu les articles 30, al. 1, lettre d et 75, al. 1 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition de l'Exécutif,

Le Conseil municipal
décide
par 13 voix pour, soit à l'unanimité

1. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2010 pour un montant total de Fr. 220'069.39 selon liste annexée.
2. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes (LAC) - Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

Art. 28, al. 2 de la LAC - Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la Mairie, aux jours et heures fixés par le maire ou le Conseil administratif.

Le délai pour demander un référendum expire le 20 juin 2011.

Meinier, le 20 mai 2011

Le Président du Conseil municipal
Jacques Petitpierre

Commune de Meinier
Exercice 2010

FONCTIONNEMENT AU 31 DECEMBRE 2010 - comptes de charges en dépassement

Date : 12/05/2011

Comptes	Désignation	Comptes	Budget	Comptes	Ecart Frs	Commentaires comptes
02.00.317.01	Dédommagements, frais dépl.	32 720.00	39 000	39 320.00	320.00-	
05.00.301.02	Salaires non soumis A.V.S.	15 080.00	35 000	35 934.95	834.95-	Engagement d'un patrouilleur scolaire retraité
05.00.304.01	Caisse de pension et prévoyance	143 416.10	110 000	123 384.45	13 384.45-	Rappel de cotisation difficile à budgéter
05.00.310.04	Fournitures informatique	4 365.30	6 000	6 583.15	583.15-	Achat de toners pour l'imprimante couleur en raison de l'augmentation des publications émises par la Mairie
05.00.316.01	Location photocopieurs	10 094.05	10 000	10 184.30	184.30-	
05.00.318.01	Ass., ports, tél., honoraires div.	48 875.47	86 000	151 472.50	65 472.50-	Remplacement de personnel malade ou accidenté. En liaison avec 05.00.436.01
08.00.311.02	Mairie: mobilier, machines	1 952.25	1 000	2 830.45	1 830.45-	Achat d'un tableau pour la Mairie
08.00.313.01	Salle communale: fourm., march.	8 730.85	15 000	17 274.60	2 274.60-	Les abonnements des tapis et bacs d'hygiène sont dorénavant imputés sur ce compte, Fr. 3'340.-. Les abonnements des rouleaux, savons et diffuseurs également, Fr. 930.-, budgétés dans le compte 08.00.314.01
08.00.313.02	Mairie: fourm., marchandises	1 078.90	1 000	4 621.10	3 621.10-	Les abonnements des fleurs et plantes sont dorénavant imputés sur ce compte, Fr. 3'000.-. Les abonnements des rouleaux, savons et diffuseurs également, Fr. 800.-, budgétés dans le compte 08.00.315.02
08.00.313.04	La Rampe: fourm., marchandises			737.20	737.20-	Les abonnements des tapis sont dorénavant imputés sur ce compte, Fr. 737.-, budgétés dans le compte 08.00.314.04
08.00.314.08	Divers: entretien imm. par tiers		5 000	10 000.00	5 000.00-	Une subvention extraordinaire a été versée à la Paroisse protestante pour des travaux dans la maison de Paroisse de Jussy, Fr. 5.-/habitant
08.00.315.01	Salle communale: entr. mob. tiers	4 580.75	5 000	6 076.00	1 076.00-	Réparations imprévues (postes de froid, 3'850.-)
11.00.352.01	Participation aux APM	32 149.60	32 000	33 880.00	1 880.00-	Les principaux dépassements sont les achats de marchandises et fournitures de bureau lié à l'engagement du chef de poste
14.00.315.01	Entretien véhicules et matériel	21 889.65	10 000	15 241.55	5 241.55-	Budget sous-estimé
21.00.311.01	Achat mobilier, machines, matériel	13 439.60	12 000	14 113.00	2 113.00-	Budget sous-estimé. Achat de poubelles à pied suite à la menace de la grippe H1N1, 4'100.-. Appareil surveillance vidéo, Fr. 1'500.-
21.00.314.01	Entretien immobilier par des tiers	39 130.30	12 000	33 990.85	21 990.85-	Travaux imprévus de réparations (peintures, 6030.-, carrelage mur vestiaire gym, 2700.-, Révision stores, 3200.-). Sécurisation (portes de sortie de secours, 3'000.-, Plaques de signalisation, 1150.-). Demandes particulières (Bac de lavage, 2900.-)
21.00.319.01	Frais divers, promotions -escalade	8 580.45	10 000	10 630.50	630.50-	Engagement de job déchet promotions, 900.-
30.00.318.02	Fête du 1er août	7 936.60	12 000	12 541.00	541.00-	Engagement de job déchet 1er août, 700.-

Commune de Meinier
Exercice 2010

FONCTIONNEMENT AU 31 DECEMBRE 2010 - comptes de charges en dépassement

Date : 12/05/2011

Comptes	Désignation	Comptes	Budget	Comptes	Ecart Frs	Commentaires comptes
30.00.319.01	Frais divers	260.00	500	558.80	58.80-	
30.00.363.01	Excéd. dépenses activités cultur.	44 585.10	30 000	40 963.50	10 963.50-	Acquisition d'une oeuvre d'art lors de la Fiesta d'automne, 4'000.-. Honoraires pour "Histoires de vie des Maires", 4'000.-. Verres de dégustation aux couleurs de Meinier, 2'400.-
33.00.311.01	Achat mobilier, machines, matériel	3 198.05	2 000	2 729.85	729.85-	Budget sous-estimé. Guirlandes de Noël en LED, 2'400.-
33.00.314.02	Entretien et élagage d'arbres	2 650.00	15 000	31 865.10	16 865.10-	Participation de la commune aux travaux d'élagage à la route de Meinier et au domaine de la Touvière
35.00.365.01	Nuitées colonies vacances	2 088.00	2 000	2 224.00	224.00-	
35.00.365.02	Subventions centres aérés	2 088.00	1 000	3 370.00	2 370.00-	Budget sous-estimé
58.00.365.01	Subventions oeuvres communales	15 442.00	10 000	11 046.80	1 046.80-	Maintien des coûts de la FSASD, 7'200.-
62.00.311.01	Achat mobilier, machines, matériel	10 108.50	10 000	10 563.85	563.85-	
62.00.313.01	Achat fournitures, carburant, etc.	42 809.55	40 000	46 329.00	6 329.00-	Neige abondante nécessitant l'achat de sel à neige et de diesel plus importants
62.00.314.01	Entretien routes	141 920.50	50 000	74 786.65	24 786.65-	Dépassements dus aux réfections des ch. des Foulis, ch. de la Garmaise, route de Covery, ch. du Stade, La Vy-la-Tour, route de Bellebouche
62.00.315.02	Entretien véhicules et machines	18 530.35	20 000	25 322.65	5 322.65-	Service + visite sur le Reform, 12'900.-
62.00.316.01	Location véhicules	5 358.05	5 000	5 846.25	846.25-	
62.00.318.01	Ass., ports, tél., honoraires div.	17 683.90	18 000	20 831.40	2 831.40-	Mise à jour de parcelle cadastrale Champs-de-la-Grange, 2'500.-. Inauguration giratoire rte de Jussy, 1'500.-
65.00.313.40	Abonnement TPG	9 800.90	3 000	14 445.00	11 445.00-	Offre promotionnelle des TPG sur les nouveaux abonnements annuels. Lié à 65.00.435.40
71.00.318.01	Ass., ports, tél., honoraires div.	34 671.45	35 000	38 532.95	3 532.95-	Exploitation du réseau d'assainissements moins cher que prévu, 9'000.-. Provision sur recettes reçues en 2010 pour le PGEE, en vue des factures à recevoir en 2011, 12'900.-. Lié avec 71.00.461.01
72.00.313.01	Achat vaisselles compostables	7 365.75	6 000	6 310.75	310.75-	
90.00.346.01	Compensation communes françaises	132 280.33	92 800	96 463.89	3 663.89-	
90.00.351.01	Frais de perception des impôts	267 331.17	150 000	150 363.35	363.35-	
					220 069.39-	



Délibération n° 05

Approbation des crédits d'engagement complémentaires et les moyens de les couvrir

Vu le crédit d'engagement de Fr. 1'100'000.- voté par le Conseil Municipal le 12.03.2009 pour la réfection de la toiture de la salle communale et le montant de la dépense s'élevant au 31.12.2010 à Fr. 888'722.33, laissant apparaître une économie de Fr. 211'277.67,

vu le crédit d'engagement de Fr. 6'900'000.- voté par le Conseil Municipal le 11.05.2006 pour la réalisation du Centre sportif de Rouelbeau et le montant de la dépense s'élevant au 12.05.2011 à Fr. 7'781'997.95, laissant apparaître un dépassement de Fr. 881'997.95,

vu le crédit d'engagement de Fr. 118'400.- voté par le Conseil Municipal le 12.03.2009 pour la constitution du capital de dotation du Groupement intercommunal pour la Petite Enfance des communes de Gy, Jussy, Meinier et Presinge, et le montant de la dépense s'élevant au 31.12.2010 à Fr. 118'400.-, ne laissant apparaître ni économie, ni dépassement,

vu le crédit d'engagement de Fr. 170'000.- voté par le Conseil Municipal le 06.05.2010 pour la réfection de la route de la Gara et le montant de la dépense s'élevant au 31.12.2010 à Fr. 134'500.-, laissant apparaître une économie de Fr. 35'500.-,

vu le crédit d'engagement de Fr. 50'000.- voté par le Conseil Municipal le 18.03.2010 pour la création d'une voie d'accès à la parcelle n° 1053, sise à la route de Covéry, et le montant de la dépense s'élevant au 31.12.2010 à Fr. 50'343.-, laissant apparaître un dépassement de Fr. 343.-,

vu l'excédent total des dépassements s'élevant à Fr. 882'340.95,

vu l'examen des comptes par la commission des finances du 29 mars 2011,

vu le rapport de l'Organe de Révision sur la vérification des comptes 2010, établi par la Fiduciaire Edmond Favre SA le 7 avril 2011,

vu les articles 30, al. 1, lettre e et 31 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition de l'Exécutif,

**Le Conseil municipal
 décide
 par 13 voix pour, soit à l'unanimité**

3. D'accepter le bouclage des crédits d'engagement suivants comprenant des dépassements pour un montant total de Fr. 882'340.95, soit :
 - Fr. 881'997.95 réalisation du Centre sportif de Rouelbeau
 - Fr. 343.- création d'une voie d'accès à la parcelle n° 1053, sise à la route de Covéry
4. D'ouvrir le crédit complémentaire nécessaire de Fr. 882'340.95.
5. D'amortir les crédits complémentaires selon les modalités fixées pour les crédits initiaux au moyen des annuités à inscrire au budget de fonctionnement.

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes (LAC) - Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

Art. 28, al. 2 de la LAC - Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la Mairie, aux jours et heures fixés par le maire ou le Conseil administratif.

Le délai pour demander un référendum expire le 20 juin 2011.

Meinier, le 20 mai 2011

Le Président du Conseil municipal
Jacques Petitpierre



Délibération n° 06

Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2010

Vu le compte administratif pour l'exercice 2010 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissement,
 vu le compte rendu financier pour l'exercice 2010 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le Département de l'intérieur et de la mobilité,
 vu l'examen des comptes par la commission des finances du 29 mars 2011,
 vu le rapport de l'Organe de Révision sur la vérification des comptes 2010, établi par la Fiduciaire Edmond Favre SA le 7 avril 2011,
 vu les articles 30, al. 1, lettre f, et 75, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,
 sur proposition de l'Exécutif,

Le Conseil municipal décide par 13 voix pour, soit à l'unanimité

6. D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2010.
7. D'approuver le compte de fonctionnement 2010 pour un montant de Fr. 5'624'200.08 aux charges et de Fr. 6'199'788.85 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr. 575'588.77.
8. D'approuver le compte d'investissement 2010 pour un montant de Fr. 2'584'140.79 aux dépenses et de Fr. 460'234.00 aux recettes, les investissements nets s'élevant à Fr. 2'123'906.79.
9. D'approuver le financement des investissements nets de Fr. 2'123'906.79 par l'autofinancement à raison de Fr. 1'428'088.77 au moyen de la somme de Fr. 852'500.00 représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à Fr. 575'588.77. Le solde non couvert, au montant de Fr. 695'818.02, est financé par les liquidités communales.
10. D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à Fr. 575'588.77 représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2010.

11. D'approuver le bilan au 31 décembre 2010, totalisant à l'actif un montant de Fr. 46'614'318.84 qui se compose de :

- Patrimoine financier (natures 10 à 13)	Fr.	28'394'316.85
- Patrimoine administratif (natures 14 à 17)	Fr.	18'204'927.53
- Avances aux financements spéciaux (nature 18)	Fr.	15'074.46
- Découvert (nature 19)	Fr.	0.00
Total de l'actif	Fr.	46'614'318.84

et au passif un montant de Fr. 46'614'318.84 qui se compose de :

- Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)	Fr.	2'250'263.22
- Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22)	Fr.	19'134'367.42
- Engagements envers des entités particulières (nature 23)	Fr.	202'072.40
- Provisions (nature 24)	Fr.	2'763'432.20
- Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28)	Fr.	1'825'794.25
- Fortune nette (nature 29)	Fr.	20'438'389.35
Total du passif	Fr.	46'614'318.84

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31 décembre 2010 à Fr. 6'456'332.55.

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes (LAC) - Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

Art. 28, al. 2 de la LAC - Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la Mairie, aux jours et heures fixés par le maire ou le Conseil administratif.

Le délai pour demander un référendum expire le 20 juin 2011.

Meinier, le 20 mai 2011

Le Président du Conseil municipal
Jacques Petitpierre